



Voyage d'étude « Trame de Vieux Bois » Mercredi 4 et Jeudi 5 octobre 2017, PNR des Volcans d'Auvergne

Éléments de synthèse

Programme « Forêts Anciennes – Volet 2 » d'IPAMAC :

Suite à un travail de cartographie des Forêts Anciennes mené sur l'ensemble des Parcs du Massif central, en 2016, l'IPAMAC met en œuvre une nouvelle opération « Forêts Anciennes » visant à :

- **Sensibiliser les acteurs de la forêt aux enjeux de biodiversité** (liée notamment à l'ancienneté du couvert forestier et la maturité des peuplements) et de multifonctionnalité forestière, valoriser et favoriser le développement de modes de gestion intégrant ces enjeux,
- **Améliorer les connaissances et le partage des connaissances** sur les vieilles forêts (anciennes et matures) et la trame de vieux bois.

Objectifs du voyage d'étude

Ce voyage d'étude est un temps d'échanges permettant le **partage d'expériences** inter-parcs et la **découverte d'expériences de terrain** sur le **maintien d'une trame de vieux bois à différentes échelles** (parcelle forestière, massif forestier, commune, intercommunalité, etc.), à destination principalement des techniciens des Parcs et des partenaires du projet Forêts Anciennes.

Il s'agira ici de définir, de questionner et d'échanger sur la pertinence et la fonctionnalité de la mise en œuvre d'une Trame de Vieux Bois sur un territoire.

Mercredi 4 octobre

1^{er} temps d'échanges - Aspects scientifiques de la Trame de Vieux Bois :

Comment définir collectivement la Trame de Vieux Bois ?

Pourquoi mettre en place une Trame de Vieux Bois ?

Comment constituer une Trame de Vieux Bois cohérente et fonctionnelle ?

Avec la participation de Yoan PAILLET, IRSTEA

[Retrouvez ici le diaporama présenté par Yoan PAILLET](#)

Quelques éléments de discussion :

Les méthodes permettant d'identifier les connectivités réelles, et donc les sites optimaux d'implantation de trames de vieux bois, sont complexes et coûteuses à mettre en place. Il n'est pas envisageable de les appliquer à des échelles suffisamment opérationnelles.

Il existe des méthodes intermédiaires, moins onéreuses, qui permettent d'obtenir des données de connectivité potentielle. Attention dans ce cas à ne pas faire dire aux études plus qu'elles ne le peuvent : elles s'appuient sur des modèles, nécessairement simplifiés, présentant des limites et reposant sur des hypothèses. Il est important d'avoir ces éléments en tête pour interpréter correctement les résultats obtenus.

A ce jour, les îlots de sénescence ne sont pas nécessairement implantés en fonction des connectivités identifiées, mais selon la volonté des propriétaires à mettre en place ou non ces dispositifs. Il s'agit d'une démarche opportuniste, pragmatique, qui ne nécessite pas de déployer une trop grande énergie car on va chercher des personnes déjà sensibilisées et volontaires (pas si fréquentes).



Cependant il pourrait aussi être intéressant de développer une vision plus stratégique : localiser à l'échelle d'un massif les connectivités importantes à restaurer ou préserver et y mener une réelle animation visant à implanter des îlots supplémentaires ou de préserver des arbres. Cette démarche demandera de déployer plus de moyens, sans certitude d'aboutir, mais pourrait avoir un impact plus important sur l'efficacité des connectivités entre milieux.

Evidemment, les démarches « opportuniste » et « stratégique » peuvent être mises en œuvre de manière complémentaire.

2^{ème} temps d'échanges - Suivi scientifique de la Trame de Vieux Bois :

Quel suivi scientifique apporter ?

Quels sont les enjeux d'un suivi à l'échelle d'un massif, à l'échelle Massif central ?

Avec la participation de Nicolas DEBAIVE, Réserves Naturelles de France

[Retrouvez ici le diaporama présenté par Nicolas DEBAIVE](#)

Quelques éléments de discussion :

Avant de mettre en place un suivi, il est fondamental de bien en définir les objectifs. Quelles attentes et quels besoins ? S'agit-il d'un suivi scientifique ou pour la gestion d'un site ? Comment et dans quel but seront utilisées les données collectées ? A quelle échéance le suivi sera mené ? (court terme / long terme) Etc.

Les réponses à ces questions permettront de déterminer au mieux les données à récolter, la précision des mesures, la fréquence des campagnes de remesure, l'effort d'échantillonnage, ... Un accompagnement scientifique est souhaitable dès cette étape, afin de s'assurer que le sujet ait été abordé dans sa totalité (aspects théoriques et pratiques).

Plutôt que de créer un protocole de suivi *ex nihilo*, il est possible de reprendre un protocole existant, s'il permet bien de répondre aux objectifs fixés. Il faudra s'assurer qu'il s'agit bien d'un protocole de suivi (indicateurs continus, permettant de détecter des évolutions fines), et non pas d'une grille d'évaluation (type IBP ou indice de naturalité WWF : indicateurs relevés par intervalles de valeurs, dont les notes évoluent par seuils).

S'appuyer sur un protocole standardisé permet d'intégrer ses résultats à une base de données plus vaste, et si besoin de les comparer avec d'autres secteurs présents dans cette base pour obtenir des ordres de grandeurs et des références extérieures. De plus, cela garantit d'avoir une validation scientifique du protocole. A titre d'exemple, voir le protocole développé dans le cadre du programme de recherche Gestion forestière, Naturalité et Biodiversité (<https://gnb.irstea.fr/>).



1^{ère} visite découverte de terrain : Intégration de la trame de vieux bois dans un aménagement forestier, hiérarchisation des enjeux et concrétisation sur le terrain

Lieu : Commune du Mont-Dore, Massif du Sancy

En compagnie de Franck LICIN, agent patrimonial de l'ONF et Laurent LATHUILLIERE, chargé de mission Environnement, Réserves, Biodiversité – Direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ONF

Éléments de contexte sur le lieu :

Le Mont-Dore se trouve dans la haute vallée de la Dordogne, d'origine glaciaire. Les forêts visitées sont publiques et composées de 4 propriétés appartenant à la commune du Mont-Dore et à 3 sections, regroupées et gérées au sein d'un SMGF (Syndicat Mixte de Gestion Forestière). (SMGF du Mont-Dore).

Surface forêt : 570,09 41 ha

Aménagement forestier : 2016/2035

Altitudes extrêmes : 1 020 m – 1 563 m

L'aménagement de la forêt précise :

« **Enjeux de la forêt** : L'enjeu prépondérant est lié au paysage et à l'accueil du public. La forêt assure aussi sur près de 10% de sa surface une fonction affirmée de protection physique, contre la chute de blocs rocheux essentiellement. La fonction écologique est également prépondérante car on observe ici une faune et une flore montagnarde typées, riches et diversifiées. Dans ce contexte, la fonction de production de bois intervient plutôt en second plan. La mobilisation des produits présente par endroits certaines difficultés.

Le traitement sylvicole retenu est celui de la futaie irrégulière, à part quelques exceptions. Les peuplements sont essentiellement des hêtraies-sapinières. »



La révision de l'aménagement forestier a été l'occasion de discussions entre le propriétaire, l'ONF et le Syndicat Mixte du PNR des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA). L'aménagement concernant notamment un site Natura 2000 dont le Parc est animateur, le SMPNRVA a en effet été consulté par l'ONF par rapport aux enjeux Natura 2000. Suite à une première note de synthèse produite et en accord avec l'ONF, le Parc a souhaité réaliser une étude terrain visant à localiser les zones les plus propices à la mise en place de zones en libre évolution. Ces zones ont été recherchées en parcourant les forêts. Elles ont été évaluées en mettant en place des relevés d'IBP. Les résultats ont été présentés à l'ONF. Au final, la trame de vieux bois s'est concrétisée dans cet aménagement par la mise en place d'un îlot de sénescence, un îlot de vieillissement et l'adoption de la libre évolution sur



une zones vaste (90 ha) qui pourrait faire l'objet d'un projet de classement en RBI. Ces zones en libre évolution sont complétées par un réseau d'arbres « bio » disséminés dans les peuplements.

Quelques éléments de discussion :

Le Maire de la commune, président du SMGF, est intervenu afin de présenter sa vision des forêts communales et son intérêt pour la trame de vieux bois. C'est l'aspect émotionnel et l'attachement local qui semblent être le motif de la volonté de préserver une forêt naturelle, dont une partie est rendue à l'évolution naturelle.

L'enjeu paysager, touristique et cadre de vie, ainsi que les aléas naturels (glissement de terrain, avalanche, etc.) ont été pris en compte pour la localisation des zones de libre évolution dans l'aménagement.

La collaboration entre l'ONF et le PNR a été essentielle pour concrétiser l'intégration de l'enjeu « trame de vieux bois » dans l'aménagement. Une collaboration que les deux parties souhaitent pérenniser dans le cadre d'autres aménagements à venir, sur lesquels les enjeux écologiques notamment apparaissent comme forts. La méthode de priorisation des secteurs à mettre en libre évolution s'est faite par croisement de plusieurs critères :

- secteurs les plus matures possibles (même si pas strictement matures),
- ancienneté de la forêt (s'appuyer sur les archives disponibles),
- peuplement autochtone (ou avec de rares pieds d'essences allochtones),
- présence d'attributs de maturité (bois mort, dendro-micro-habitats, ...) ou d'espèces rares,
- répartition spatiale (de manière équilibrée et représentative des différentes stations existantes).

Les autres rôles supportés par une parcelle pressentie pour passer en libre évolution doivent aussi être prise en compte : protection face aux chutes de bloc, production de bois de qualité, fixation de berges, etc.

Cette démarche dans son ensemble peut être lourde et peu adaptée à la forêt privée. Mais les participants évoquent d'autres solutions et initiatives locales complémentaires :

- Le Réseau FRENE : des privés mettent volontairement des parcelles en îlot de sénescence (voir : http://refora.online.fr/FRENE/Presentation_Frene_L.pdf);
- La réalisation de PSG groupés : il est plus acceptable de mettre une parcelle en sénescence si on sait qu'on n'est pas seul dans la démarche ;
- L'Association de Sauvegarde des Feuillus du Morvan : des particuliers se regroupent pour acheter ensemble des parcelles feuillues à préserver de l'enrésinement (voir : <http://www.sauvegarde-forets-morvan.com/>);
- Dans les Volcans d'Auvergne, exemple d'un propriétaire qui ne voulait pas placer une parcelle en îlot de sénescence, sur un secteur pourtant intéressant, mais qui a accepté de donner des consignes de martelage spécifiques (notamment maintien de 3 « arbres bio » à l'hectare).



2^{ème} visite découverte de terrain : Acceptation des îlots de sénescence dans la gestion forestière / De la théorie à la concrétisation d'une Trame de Vieux Bois – Retour d'expériences

Lieu : Commune de Saint Genès Champanelle, Chaîne des Puys

En compagnie de Christelle BALLUT, agent ONF

Éléments de contexte sur le lieu :

La commune de Saint Genès Champanelle se situe au cœur du site classé de la Chaîne des Puys. La forêt visitée est publique (communale), elle s'étend sur environ 800 ha.

Les peuplements sont essentiellement des plantations résineuses et des boisements plus naturels de hêtraies-sapinières. La production est un enjeu important de l'aménagement, tout comme la compatibilité avec la fréquentation touristique importante.

Sur le secteur de la Chaîne des Puys, le SMPNRVA avait lancé un travail de repérage des zones forestières patrimoniales (entendues comme les zones présentant des caractères de maturité) : les différentes zones matures, identifiées et délimitées, ont fait l'objet de relevés d'IBP. Le SMPNRVA a aussi inventorié les arbres porteurs de loges de pic noirs. L'ensemble des données ainsi récoltées ont été transmises à l'ONF. Sur les 200 identifiés dans le site de la Chaîne des Puys, les 45 situés en forêt publique ont donc tous été marqués « arbre bio », à conserver.

L'aménagement communal de Saint Genès Champanelle prévoyait la mise en place d'îlots de sénescence, sans en préciser les localisations possibles. Aussi, le travail mené par le SMPNRVA et l'ONF a consisté à proposer différents secteurs au propriétaire afin de valider la création d'îlots de sénescence. Au final, un îlot de 6,2 ha a été validé par le conseil municipal. Cet îlot étant en partie traversé par un GR, le conseil municipal a demandé au PNRVA de travailler à la déviation de ce chemin de randonnée, afin d'éliminer les aspects de responsabilité potentiels liés à la sécurité du public.

Suite à cela, la commune a souhaité développer une communication à destination de ses habitants, dans le but d'expliquer la démarche. Plusieurs actions ont donc été mises en place :

- Installation d'un panneau explicatif à l'endroit où le GR a été dévié,
- Organisation de visites de la forêt pour les habitants, animées par l'ONF,
- Diffusion de communiqués dans la presse locale,
- Mise en place d'un suivi scientifique, pour connaître et valoriser l'évolution induite par ce choix politique sur la forêt et sa biodiversité.





Eléments de discussion :

La période de rédaction ou de révision des aménagements est un instant à privilégier pour engager des discussions sur la trame de vieux bois : c'est le moment où des volontés politiques peuvent être inscrites durablement dans la gestion des forêts publiques.

Cependant lors des échanges avec les conseillers municipaux concernés, le fait de classer une surface en îlot de sénescence peut être perçu comme un « sacrifice » (perte économique), parfois inacceptable. Il est alors important de pouvoir développer un argumentaire afin de désamorcer, ou du moins du nuancer cette vision. Il s'agira par exemple d'expliquer que ces îlots sont nécessaires au bon fonctionnement de l'écosystème et à sa résilience : le « sacrifice » devient alors un « investissement pour l'avenir », dans l'intérêt des générations futures.

Sur une commune où il n'y aurait pas de forêts matures, il peut être intéressant de mettre en îlot de sénescence des secteurs moins matures... qui le deviendront à terme ! Cela permet d'étaler dans le temps les divers stades de maturité, mais aussi de valoriser des élus sensibilisés et motivés n'ayant pas de forêt suffisamment mature dans leurs propriétés.

A l'échelle de la Chaîne des Puys, plusieurs îlots de sénescence ont été mis en place grâce à la collaboration ONF/SMPNRVA et une trame de zone sans intervention commence à se dessiner. Sur les forêts privées la démarche est moins évidente, le parcellaire morcelé est un facteur difficile à surmonter. Malgré cela des démarches ont eu lieu en lien avec le CRPF, afin de participer à la constitution de la trame de vieux bois : sensibilisation des propriétaires, désignation d'îlots de sénescence dans le cadre d'un PSG couvrant des surfaces importantes, etc.

Création d'un mémo « Trames de vieux bois – îlots de sénescence »

Au cours de ces deux journées d'échanges, les chargés de mission des Parcs ont clairement exprimé le besoin d'avoir des références et des ordres de grandeurs facilement accessibles, portant sur les différents éléments d'une trame de vieux bois : surface minimale d'un îlot de sénescence fonctionnel, densité d'arbres à micro-habitats pour établir une connectivité, influence de l'essence d'arbre sur la perméabilité du milieu, etc.

A ce jour, de nombreuses études sont disponibles, portant sur différents taxons, différents types de forêts et différents contextes biogéographiques. Mais les chargés de mission des Parcs n'ont pas suffisamment de temps pour rechercher et épilucher cette riche bibliographie. Il s'agirait donc de produire un mémo synthétique compilant les principaux résultats pratiques, sans oublier d'en préciser les secteurs d'études, les limites d'utilisation et les hypothèses de travail.

En complément de ces données scientifiques chiffrées, il serait important d'établir un argumentaire sur l'intérêt concret de préserver la biodiversité ou d'installer un îlot de sénescence. Des éléments de discours pourraient être à décliner selon les différents profils de propriétaires à convaincre : arguments d'ordre économique, pratique, patrimonial, esthétique, etc.



Retours d'expériences sur la mise en œuvre d'une Trame de Vieux Bois

- REFORA (Réseau Ecologique Forestier Rhône-Alpes), par Christophe CHAUVIN

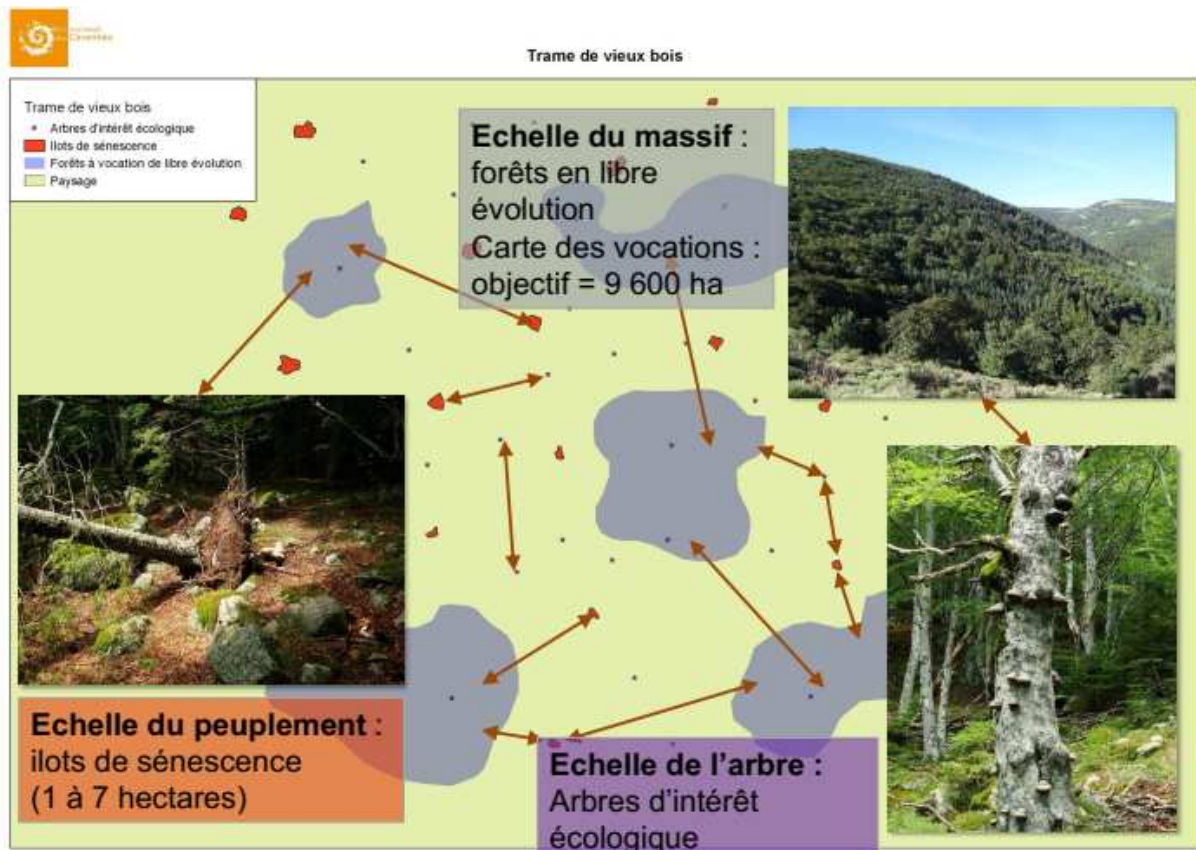
Dès la fin des années 1990, le REFORA propose que 10% des forêts rhônalpines soient mises en libre évolution. Cette idée gagne une réelle visibilité à partir de 2008, avec le Grenelle de l'Environnement, et apporte de nouveaux partenariats à l'association. Suite à cela, une base de données a été mise en place pour recenser les forêts effectivement en libre évolution : le réseau FRENE (réseau des Forêts Rhônalpines en Evolution Naturelle, voir http://refora.online.fr/FRENE/Presentation_Frene_L.pdf).

La question d'une rétribution des propriétaires engageant des parcelles dans le réseau FRENE s'est rapidement posée. La volonté a alors été de ne pas apporter une compensation financièrement, mais de proposer que les parcelles intégrées au réseau puissent bénéficier d'un diagnostic écologique et d'un suivi scientifique réalisé par un expert.

A l'origine, le réseau FRENE a été bâti et porté par le REFORA. Il est aujourd'hui animé et alimenté directement par le CRPF, l'ONF et la coopérative COFORET. Cependant les associations naturalistes adhérant au REFORA demandent régulièrement des retours sur l'avancée du projet : ces attentes motivent les forestiers à y travailler sérieusement.

- Parc national des Cévennes, par Sophie GIRAUD

[Retrouvez ici le diaporama présenté par Sophie GIRAUD](#)





Temps de conclusion :

Il est proposé à chaque participant d'exprimer en quelques mots clés les éléments qui les ont marqués durant le voyage d'étude :

Approche scientifique	Médiation	Sciences humaines
Complexité	Concertation	Témoignages
Discussions théoriques	Légitimité	Approche émotionnelle
« Ne pas s'enfermer dans le scientifique »	« On a tous à apprendre des autres »	« Ne pas couper le lien émotionnel »
	Partage du message	Contexte local
Capitalisation des outils	Coopération	Affectif
Progrès	Compromis	Social
Préservation de l'existant	Dynamique de groupes	
Travail à l'échelle Massif central	Convergence d'idées	Evolution des paysages
Valorisation des expériences	Croisement des regards	Evolution des comportements
	Argumentaire	
	Eléments de langage	
	Synergies d'envies	
Beauté	Envie	« Ravie »
Inspirant	Espoir	« Rassuré »
Possible	Confiance	« Enthousiaste »

Laurent LATHUILLIERE : Une trame de vieux bois, écologique, effective, fonctionnelle, spatiotemporelle, dynamique, c'est important, c'est possible. Et même si ce n'est pas simple, avec quelques règles élémentaires et de bon sens, une approche forestière et d'écologie, de bonnes bases scientifiques, un gros soupçon de sociologie et de psychologie, et enfin une bonne dose d'écoute et de compréhension mutuelle, il n'y a pas de raisons de ne pas y arriver. Donc allons-y tous ensemble et dès maintenant !

Christophe CHAUVIN :

- Il faut sans doute communiquer "à travers" les vieilles forêts autant que "sur" les vieilles forêts. Ces forêts sont en effet un lieu assez consensuel pour partager une émotion, à partir de quoi d'autres sujets peuvent être abordés pour la gestion de la forêt en général.
- Les vieilles forêts sont à présenter comme un patrimoine naturel à conserver, mais aussi comme un patrimoine culturel : le fait de ne pas avoir été exploitées récemment leur donne un peu paradoxalement une profondeur historique inhabituelle, elles deviennent des archives naturelles lisibles plus loin dans le temps. Là où on pourrait chercher une référence de naturalité absolue, se révèle au contraire une histoire humaine plus longue, que l'on peut recouper avec des archives forestières mais pas que !



Liste des participants

1. Anaïs AELLEN, PNR des Causses du Quercy
2. Christelle BALLUT, ONF Montagnes d'Auvergne
3. Mehdi BECUWE, PNR du Pilat
4. Luc BELENGUIER, PNR des Volcans d'Auvergne
5. Julie BERTROU, PNR du Haut-Languedoc
6. Serge CAZALS, PNR du Haut-Languedoc – COFOR 81
7. Julien CHAMBONNIERE, DDT 63
8. Christophe CHAUVIN, REFORA
9. Jean-Claude CORBEL, PNR Livradois-Forez
10. Fabrice COQ, ONF Auvergne Rhône-Alpes
11. Maria Filoména DA PALMA, Région Auvergne Rhône-Alpes
12. Laurence DAYET, Parc national des Cévennes
13. Nicolas DEBAIVE, RNF
14. Julien DESBOIS, ONF
15. Christine DODELIN, PNR du Morvan
16. Emilie DUPUY, CEN Auvergne
17. Céline EMBERGER, CRPF Occitanie
18. Stéphane ERARD, PNR des Volcans d'Auvergne
19. Carole FONTAINE, PNR du Haut-Languedoc
20. Sophie GIRAUD, Parc national des Cévennes
21. Nicolas GOUIX, CEN Midi-Pyrénées
22. Etienne HERAULT, SMP PNR de l'Aubrac
23. Laurent LATHUILLIERE, ONF Auvergne Rhône-Alpes
24. Laura LEOTOING, IPAMAC
25. Jean OBSTANCIAS, ONF
26. Yoan PAILLET, IRSTEA-Nogent
27. Anthony PORTE, PNR des Volcans d'Auvergne
28. Vianney TAING, PNR Livradois-Forez
29. Olivier ZAPPIA, PNR de Millevaches en Limousin

L'opération « Forêts Anciennes – Volet 2 » est cofinancée par :



L'Union Européenne
dans le cadre du
programme
opérationnel
interrégional FEDER
Massif central

